

Succès de la grève du 11 mars Les généralistes en colère veulent transformer l'essai

Après la journée sans généralistes du 11 mars, qui a mobilisé un praticien sur cinq et rencontré un écho médiatique certain, l'intersyndicale des médecins en colère (MG-France, SNJMG, UG et UC) veut intensifier la pression sur le gouvernement. Guérilla tarifaire, grève du zèle et des FSE, fermeture répétée des cabinets... : rien n'est exclu. La CSMF qui convoque ce week-end son assemblée générale s'appête de son côté à entrer dans la bataille du C à 23 euros « de gré ou de force ».

LE PRINTEMPS sera chaud. C'est du moins ce que promettent en chœur les syndicats organisateurs du mouvement « la France des généralistes en colère » (MG-France, le SNJMG, Union Généraliste et Union Collégiale). Après le boycott de la télétransmission et, surtout, le succès de la journée de grève du 11 mars, largement relayée par les médias nationaux et locaux, qui a mobilisé près d'un cinquième des généralistes avec la fermeture partielle ou totale des cabinets, l'objectif est de maintenir la pression sur le gouvernement en organisant immédiatement la suite des opérations. Une mobilisation crescendo qui devrait coïncider avec... l'entrée en action de la CSMF (Confédération des syndicats médicaux français), restée à l'écart de la journée du 11 mars. Le syndicat réunit en effet ses cadres ce week-end pour arrêter sa propre stratégie de contestation. Au menu : l'appel à tous les généralistes à prendre d'autorité le C à 23 euros dès la mi-avril si cette revalorisation n'est pas octroyée d'ici-là. L'unanimité syndicale dans le sens de la guérilla tarifaire, quelle que soit sa forme (CS, C à 23 euros...), compliquerait évidemment la situation pour le gouvernement. « On ne



Les syndicats regrettent que le gouvernement réduise leur mouvement à sa dimension tarifaire

jouera pas les imbéciles, le mouvement syndical sera unitaire, c'est la base qui le demande », explique un leader des « généralistes en colère ».

Les regards se tournent vers les deux prochaines échéances clés pour la médecine générale : l'arrêt très attendu, le 8 avril, de la Cour de cassation qui jugera (cette fois définitivement) la validité de la cotation CS pour les spécialistes de médecine générale ; la publication du règlement arbitral de Bertrand Fragonard, mi-avril, qui fera office de convention médicale jusqu'aux prochaines négociations. Sans oublier les résultats de la mission Legmann sur l'attractivité de l'exercice libéral. « Soit le gouvernement calme le jeu avec les généralistes, soit il continue de rester sourd et aveugle à nos revendications et le conflit tarifaire est inévitable », prévient le Dr Claude Bronner, coprésident d'Union Généraliste (UG), qui perçoit désormais chez les médecins la « volonté d'aller plus loin et de se faire respecter ». Le président de MG-France, le Dr Claude Leicher, attend avec impatience le 8 avril et le jugement de la Cour de cassation de Grenoble, lui qui est personnellement impliqué dans cette affaire. « Ce sera un jour im-

portant, clame-t-il. Si nous venions à perdre, nous ne répondrions plus de rien, cela signifierait que l'on ne reconnaîtrait pas à la médecine générale les mêmes droits qu'aux autres spécialités. » Le président de MG-France ne serait pas surpris par la naissance d'autres actes de guérilla tarifaire. « Nous pourrions perdre le contrôle de la situation », commente-t-il.

Course de fond. D'ores et déjà, de nouvelles journées sans généralistes sont à l'étude. En Bretagne, une fermeture des cabinets « bis » est programmée pour le jeudi 8 avril, opération qui pourrait être reprise au niveau national. De même, la grève ponctuelle de la télétransmission (à la liberté de chacun) devrait être reconduite et accentuée. Il est ainsi prévu que les médecins bretons ne télétransmettent pas deux jours par semaine, puis peut-être trois (le SML - Syndicat des médecins libéraux - a fait le choix de lancer ce mot d'ordre le mardi). L'opération cabinets sur répondants à partir de 19 heures se poursuit. Certains leaders défendent l'arme de la grève du zèle et de l'arrêt de la maîtrise médicalisée.

« Nous savons que nous allons devoir durcir le mouvement, commente le Dr Jean-Paul Hamon, coprésident d'Union Généraliste. Nous nous sommes installés dans une course de fond. Les gouvernements vont tenter de jouer le pourrissement, mais les médecins sont déterminés ». Pour le leader syndical, la fermeture d'un cabinet sur cinq le 11 mars est un bon indicateur de la motivation de la base. D'autant que le mouvement de contestation des généralistes pourrait, avec le temps, prendre plus d'ampleur si les médecins spécialistes s'y associent, comme c'est le cas en Bretagne.

Le SMG lance une pétition

Le Syndicat de la médecine générale (SMG) invite « tous ceux qui se sentent concernés » à signer un appel « pour sauver la médecine générale ». Sur le site <http://sauvons-la-medecine-generale.org>, où les internautes peuvent co-signer l'appel, le SMG détaille les motifs de son action : baisse de la prise en charge par l'assurance-maladie, transfert vers les mutuelles et augmentation du reste à charge pour le patient, normalisation des pratiques professionnelles, contraintes administratives vexatoires... la liste des reproches formulés est longue. Mais surtout, comme le rappelle le Dr Patrick Dubreil, vice-président du SMG, « on ne peut pas tolérer un système de santé qui marche mieux pour les assureurs que pour les assurés ».

Le SMG soutient le mouvement de défense de la médecine générale conduit par les syndicats médicaux, mais il ajoute qu'« il est difficile de la défendre en pénalisant les malades » et que « fermer les cabinets est une action forte qui ne gêne en rien le gouvernement ».

Avec sa pétition, qui a déjà reçu 900 signatures, le SMG ambitionne de provoquer la convocation d'états généraux de la médecine générale.

> H.S.R.

Les syndicats ont constaté que le gouvernement tente de réduire le mouvement des généralistes en colère à une revendication uniquement tarifaire. « Cette réaction démontre bien la nécessité de rester mobilisés jusqu'à ce que les pouvoirs publics ne feignent plus de ne pas comprendre les raisons de notre colère », commente le Dr Meyer Sabbah, président d'Union Collégiale (UC).

Les structures impliquées dans le mouvement des généralistes en colère se réunissent régulièrement pour « affiner » leur programme d'actions. « Notre mouvement va monter en puissance », affirme Alexandre Husson, président du SNJMG, qui souligne l'attention des participants de « ne pas pénaliser les patients ».